



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
14 octobre 2014
Français
Original: anglais

Conseil du développement industriel

Quarante-deuxième session

Vienne, 25-27 novembre 2014

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI dans les domaines de l'environnement et de l'énergie

Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de l'application de la résolution GC.15/Res.4 de la Conférence générale et donne des informations sur les faits nouveaux. Il vient compléter les informations figurant dans le *Rapport annuel 2013 de l'ONUDI* (IDB.42/2, chap. 4).

I. Introduction

1. Dans le cadre de l'application de son nouveau mandat consistant à promouvoir un développement industriel inclusif et durable à l'échelle mondiale, l'ONUDI aide les pays à améliorer la performance environnementale de leurs activités industrielles et à créer des industries produisant des biens et des services respectueux de l'environnement. Compte tenu de la demande croissante des services de l'ONUDI liés à l'environnement et de la forte augmentation du portefeuille, on a veillé tout particulièrement à ce que son mandat dans le domaine de la gestion environnementale soit reflété de manière adéquate dans la formulation des objectifs de développement durable des Nations Unies et le programme de développement pour l'après-2015.

2. De nouveaux partenariats et domaines de coopération émergent également, par exemple avec l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, qui a

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.14-05758 (F) 061014 071014



Merci de recycler 

détaché un membre de son personnel auprès de l'ONUDI pour aider à élaborer des projets sur la gestion du mercure et du plomb dans l'industrie. De même, l'Organisation collabore avec le Ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information et le China Council for International Cooperation on Environment and Development, pour contribuer à élaborer le cadre conceptuel de la future stratégie nationale d'industrie verte en Chine. En outre, elle élabore actuellement un projet pilote sur la chimie verte visant à améliorer l'usage durable et sûr des produits chimiques dans l'industrie manufacturière mondiale.

II. L'Initiative pour une industrie verte de l'ONUDI

3. La Plate-forme pour l'industrie verte, menée conjointement par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour stimuler, mobiliser et intégrer les efforts concernant l'industrie verte dans le monde, s'est développée de sorte qu'elle comprend 200 membres, un chapitre national en Chine et un chapitre consacré aux femmes dans l'industrie verte. L'ONUDI a favorisé des politiques et pratiques sur l'industrie verte en participant à plusieurs rencontres mondiales clefs.

4. L'ONUDI a tenu trois cours de formation sur l'industrie verte en 2014: un cours de formation national en Chine à l'intention des décideurs, un cours régional à Bahreïn destiné aux pays des régions arabes et d'Afrique du Nord et un cours d'été sur l'industrie verte en Hongrie.

5. L'ONUDI fournit un appui spécialisé au Partenariat pour l'action en matière d'économie verte sous la forme d'outils et de méthodes en vue d'élaborer et d'évaluer la politique nationale sur l'industrie verte.

III. Production propre et économe en ressources

6. Le réseau mondial de production propre et économe en ressources, dont la composition s'est élargie, passant à 65 organisations à travers le monde, fournit un appui pour la gestion des connaissances et le renforcement des capacités et favorise les méthodes de production propre et économe en ressources. En outre, l'ONUDI a mis en place des initiatives thématiques plurinationales pour une production propre et économe en ressources concernant les parcs éco-industriels, des solutions novatrices de gestion des produits chimiques et le développement d'une industrie à faible émission de carbone.

7. De nouvelles entités de production propre et économe en ressources sont créées en partenariat avec le Gouvernement et le secteur privé en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Équateur, en Géorgie, à Maurice, au Myanmar et en République dominicaine et financées, entre autres, par les Gouvernements de l'Autriche, de Maurice, de la Slovaquie et de la Suisse ainsi que par la Commission européenne.

IV. Déchets électroniques

8. L'ONUDI a élargi ses activités de coopération technique pour aider les États Membres à élaborer des systèmes complets de gestion des déchets électroniques en vue de la récupération avancée des ressources ainsi que de la gestion et de l'élimination sûres. Les premiers projets pilotes ont été lancés au Cambodge, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, avec le financement des Gouvernements de l'Autriche et de la République de Corée ainsi que du programme "Unité d'action".

9. Un projet pilote financé par le Fonds pour l'environnement mondial qui vise à améliorer la collecte et le démantèlement des déchets électroniques en Éthiopie et un projet régional pour la région d'Amérique latine et Caraïbes ont été élaborés.

10. S'agissant des déchets électroniques, l'ONUDI joue un rôle de premier plan au sein du Partenariat mondial pour la gestion des déchets et continue d'élaborer et de mettre en œuvre son programme de gestion des déchets électroniques par le biais de partenariats multiples avec des fabricants d'origine de matériel, des entreprises de recyclage, des organisations non gouvernementales et des institutions de savoir.

V. Centre et Réseau des technologies climatiques

11. Au sein du Centre et Réseau des technologies climatiques récemment créé, l'ONUDI dirige la mise en place du réseau des technologies climatiques et est chargée de mettre en œuvre les procédures pertinentes et de dispenser des formations. Fin août 2013, le Centre et Réseau des technologies climatiques avait reçu 10 demandes formelles d'assistance technique de pays en développement, et 12 autres étaient en cours d'examen avec des entités désignées au niveau national.

VI. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

12. L'ONUDI continue de renforcer les capacités et la planification nationale environnementale dans 52 pays par le biais de projets visant à réviser et à actualiser les plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm. Elle organise en novembre 2014 un forum mondial sur la coopération Sud-Sud dans le contexte de l'actualisation des plans nationaux de mise en œuvre et de leur évaluation. La réunion donnera aux pays l'occasion d'échanger des données d'expérience et d'apprendre de leurs approches fructueuses de l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre, ainsi que d'identifier et de discuter des domaines de coopération à approfondir.

13. L'ONUDI met actuellement en place un vaste ensemble de projets visant à aider les pays à éliminer les polychlorobiphényles (PCB), axés sur leur gestion dans la production électrique et les réseaux de distribution. Dans plusieurs pays, cette assistance a permis la mise en service d'unités sans combustion pour décontaminer les huiles de transformation et éliminer les PCB en toute sécurité.

14. L'ONUDI appuie l'industrie mondiale du recyclage et les secteurs industriels liés aux polluants organiques persistants, tels que les déchets électroniques, les

déchets médicaux et les chaînes de valeur du métal, par le biais de multiples activités. Cela inclut un projet régional sur les déchets électroniques couvrant 13 pays d'Amérique latine et un projet réunissant 7 pays de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

VII. Gestion de l'eau

15. Le programme de l'ONUDI relatif au transfert d'écotechnologies s'est développé de sorte qu'il englobe le programme SWITCH-Med, qui est financé par la Commission européenne et favorise la production et la consommation durables dans neuf pays de la région sud de la Méditerranée, et le projet MED TEST II, qui facilite le développement de l'industrie verte dans la région. L'ONUDI agit comme agent de réalisation des composantes de démonstration et de mise en réseau de SWITCH-Med pour appuyer les secteurs industriels concernés, les nouveaux entrepreneurs verts, les parties prenantes de la société civile et les décideurs par le biais d'une aide à l'élaboration de politiques, d'activités de démonstration et de la facilitation de la mise en réseau.

16. En coopération avec l'Institut norvégien de la recherche marine, l'ONUDI continue de fournir une assistance technique pour évaluer la situation des ressources marines renouvelables dans l'État de la mer Rouge (Soudan).

VIII. Mercure

17. L'ONUDI, avec l'appui du FEM, a élaboré une série de projets nationaux de renforcement des capacités visant à faciliter la ratification de la Convention de Minamata sur le mercure. Outre son rôle de chef de file dans les activités relatives à l'extraction d'or artisanale et à petite échelle, elle a également élaboré des projets sur les produits et les déchets contenant du mercure et élargit actuellement son portefeuille avec des projets sur le processus chloro-alcalin.

IX. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

18. L'ONUDI fournit une assistance à 73 pays dans le cadre de 202 projets en cours financés par le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, le FEM et des donateurs bilatéraux. En 2013, plus de 70 pays ont réussi à geler la consommation d'hydrochlorofluorocarbone. Actuellement, l'Organisation aide les pays à se conformer aux prochains objectifs d'élimination progressive: 10 % de réduction de la consommation d'hydrochlorofluorocarbone d'ici à 2015.

19. L'ONUDI fournit un appui dans près de 70 % des activités d'élimination progressive du bromure de méthyle dans les pays en développement. Les pays aidés par l'Organisation sont sur la voie d'une élimination complète du bromure de méthyle d'ici au 1^{er} janvier 2015. L'ONUDI examine également des stratégies pour promouvoir d'autres solutions que le bromure de méthyle dans les applications aux fins de quarantaine et de traitement préalable à l'expédition dans le commerce mondial.

20. L'évaluation des résultats réalisée par le Fonds multilatéral pour 2013 a attribué à l'ONUDI, pour la onzième fois consécutive, le meilleur résultat parmi tous les agents de réalisation pour ses accomplissements dans l'application du Plan de travail de 2012.

21. Des projets pilotes relatifs à l'élimination des substances obsolètes appauvrissant la couche d'ozone sont actuellement mis en œuvre en Algérie, en Chine, au Mexique, au Nigéria, en Turquie et dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale. En outre, l'ONUDI et le Gouvernement allemand évaluent la faisabilité d'un projet mondial visant à réduire et à éliminer l'usage du retardateur de combustion dans la fabrication de mousse de polystyrène, en complément des projets existants de remplacement des substances appauvrissant la couche d'ozone dans ce secteur.

22. L'ONUDI a pris l'initiative de relier les activités relatives à l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone aux activités financées par le FEM. Ainsi, un projet financé par le FEM sur la gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'élimination des polluants organiques persistants en Arménie, au Bélarus, en Fédération de Russie, au Kazakhstan et en Ukraine a été approuvé. Des projets semblables sont en cours d'élaboration en Égypte, au Mexique et au Nigéria.

23. L'ONUDI mène actuellement 14 projets qui fournissent un appui institutionnel aux autorités locales pour gérer les activités liées au Protocole de Montréal, y compris la révision des règlements intérieurs, l'application des politiques, l'établissement et la gestion des quotas d'importation, ainsi que pour faciliter le dialogue interministériel entre les institutions intéressées.

24. En outre, l'ONUDI dirige l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones dans les secteurs de la réfrigération et des mousses en démontrant la faisabilité technique de leur réduction progressive et en introduisant des solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète dans des projets existants. Par conséquent, elle est devenue un agent de réalisation de la Coalition pour le climat et la qualité de l'air et a reçu des fonds pour appliquer un projet de démonstration en Jordanie et commencer l'inventaire des hydrochlorofluorocarbones en Jordanie et en Afrique du Sud.

X. Mesures à prendre par le Conseil

25. Le Conseil pourra souhaiter prendre note des informations contenues dans le présent document.